

RÈGLEMENT INTERIEUR MARONI'PARC

Du mardi au dimanche de 11H00 à 18H00

Activités de 14H00 à 18H00

Lieu : La Roche Bleue

L'accès au parc implique l'acceptation du présent règlement intérieur et consignes de sécurité

Chers visiteurs,

Le **MARONI'PARC** est un parc de loisirs gratuit destiné à toute la famille.

Pour le bon déroulement de votre journée, votre sécurité et celle des autres visiteurs, nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

En cas d'inobservation d'une ou plusieurs de ces dispositions, l'équipe d'animation se réserve le droit de demander à tout contrevenant de quitter le MARONI'PARC immédiatement.

Les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés par un adulte pour être admis.

Lors de leur visite en famille ou en groupe, les mineurs demeurent sous la responsabilité de leurs parents et accompagnateurs qui sont priés d'assurer une surveillance continue. ***L'adulte accompagnateur est chargé d'informer les mineurs des diverses consignes de sécurité, de protocole sanitaire et de les faire respecter !***

Nous rappelons à tous les parents et accompagnateurs qu'ils doivent remplir consciencieusement leur obligation de surveillance envers les enfants et les personnes qui leur sont confiés. L'équipe d'animation présente dans le parc n'est pas responsable. Le **MARONI'PARC** s'autorise à refuser l'accès aux enfants ou aux adolescents qui ne seraient pas encadrés par un nombre suffisant d'adultes responsables.

L'équipe du MARONI'PARC décline toute responsabilité en cas de vols ou de dommages de vos objets personnels dans son enceinte.

STATIONNEMENT

Le stationnement se fait sur un parking extérieur gratuit et non surveillé.

Nous vous
circulation, de
lorsque vous
animal.



demandons de garer votre véhicule de manière à ne pas gêner la circulation, de vous assurer que vos portes, fenêtres, coffres soient bien verrouillés lorsque vous quittez votre véhicule et de n'y laisser aucun objet de valeur apparent ou animal.

ENTRÉE DANS L'ENCEINTE DU MARONI'PARC

Un dispositif de contrôle d'accès permettant de détecter des objets métalliques comme des armes blanches, des objets dangereux ou armes à feu sera installé à l'entrée du MARONI' PARC.

Les visiteurs sous l'influence de l'alcool et/ou de la drogue se verront refuser l'entrée au **MARONI'PARC** ou être expulsés de son enceinte.

CONSIGNES AUX VISITEURS

Les visiteurs doivent **IMPÉRATIVEMENT** :



- respecter les consignes et indications formulées par les animateurs et les panneaux d'informations situés dans le parc,
- Respecter les consignes de sécurité des animateurs,
- Respecter les décors, installations et matériels du **MARONI'PARC**,
- Ne pas grimper sur les arbres, barrières ou filets, ne pas sortir les jeux mobiles de leurs espaces,
- Laisser propre les espaces mis à disposition pour la détente,
- Utiliser des sacs poubelles et les déposer dans les bacs prévus à cet effet,
- Respecter la propreté des toilettes,
- Respecter l'environnement et la propreté des lieux en général,
- Respecter les autres visiteurs et leur sécurité,
- Ne pas se livrer à des opérations commerciales de quelque nature que ce soit,
- Respecter les barrières de sécurités, de protection,
- Respecter l'âge et la capacité d'accueil de chaque jeu.

ANNIVERSAIRE AU MARONI'PARC

Il est possible de fêter un anniversaire en s'assurant au préalable de la disponibilité d'un carbet auprès de l'accueil, où la réservation devra se faire une semaine avant le jour J et après acceptation du règlement intérieur.

L'utilisation de vaisselle adaptée à la sécurité de tous sera **EXIGÉE** ! Pas de lame, pas de couteau, pas d'ustensile en verre ! Préconiser la vaisselle en carton réutilisable.

Lors d'un anniversaire, la présence en permanence d'un parent ou adulte majeur responsable est

OBLIGATOIRE.

Le MARONI'PARC rappelle que l'ensemble des enfants invités pour l'anniversaire sont sous la responsabilité de l'adulte responsable, qui se sera CLAIEMENT identifié auprès de l'accueil.

POUR LA SECURITE DE TOUS, PAR MESURE D'HYGIENE, IL EST STRICTEMENT INTERDIT :

- D'être accompagné de nos amis les animaux dans l'enceinte du **MARONI'PARC**,
- De se baigner dans le fleuve,
- D'introduire des boissons alcoolisées,
- De faire du feu,
- De jeter les déchets par terre,
- De circuler en patins à roulettes, bicyclettes, trottinettes et tout autre engin de déplacement,
- De porter des vêtements dissimulant le visage, sauf les masques de protection COVID-19 et les protections fournis par le parc,
- D'introduire et de porter des armes à feu ou armes blanches, objets dangereux ou de substances Illicites,
- D'utiliser des instruments sonores à l'intérieur du **MARONI'PARC**,
- De porter des bijoux, des lunettes ou objets tranchants dans les aires de jeux,
- De fumer et/ou manger sur l'ensemble des aires de jeux. Respecter les zones prévues à ces usages,
- De grimper sur les arbres, barrières ou filets, de détériorer les structures de jeux.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture et de fermeture au public du **MARONI'PARC** sont affichés à titre indicatif.

Selon les
notamment dans
visiteurs sont
en cas d'indisponibilité de tout ou partie du **MARONI'PARC** pour cause d'intempéries.



circumstances, le **MARONI'PARC** se réserve le droit de les modifier le souci de préserver la sécurité des visiteurs et du personnel. Les informés que la fermeture peut s'opérer **sans préavis**. Il en est de même

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR ET DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Il est entendu que chaque participant est considéré comme un tiers vis-à-vis des autres participants et qu'il déclare être assuré en responsabilité civile.



Les vols, troubles à l'ordre public, violences verbales et physiques, propos insultants, fraudes, escroqueries, états d'ébriété, atteintes aux bonnes mœurs, malveillances, non-respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur, racisme, etc... peuvent amener l'équipe d'animation du **MARONI'PARC** à intervenir et prendre les mesures qui s'imposent, que ce soit d'aviser les forces de police, engager un dépôt de plainte ou reconduire le visiteur à l'extérieur de l'enceinte du parc.

En cas de manquement avéré au règlement intérieur et/ou aux consignes de sécurité, je m'expose à l'exclusion sans avertissement préalable par les organisateurs.

En cas de mauvaises conditions météorologiques (fort vent, orage avec risque de foudre, rafales de vent, montée des eaux), l'équipe d'animation se réserve le droit d'évacuer temporairement ou définitivement les jeux pour votre propre sécurité.

- Je déclare être en bonne condition physique pour pratiquer toutes les activités proposées dans l'enceinte du **MARONI'PARC**.
- Dans le cadre de la liberté d'information, je déclare accepter d'être photographié ou filmé.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des consignes de sécurité cités ci-dessus et celles spécifiques à l'activité que je vais pratiquer et renoncer à tout recours contre quiconque, personne physique ou morale, en cas de non-respect des consignes de sécurité.

